

Mauvaise note pour l'accès aux handicapés !



L'association Mobilité réduite pointe du doigt un problème d'accessibilité et une signalétique non conforme pour les handicapés, rue du Bas-Moulin (sur la photo)

La rénovation urbaine ne devra pas oublier la signalétique concernant les handicapés ! Le député-maire, Jean-Claude Mignon, reconnaît qu'il faudra travailler pour améliorer ce dossier.

Le président de l'association Mobilité réduite, Jean-Michel Royère, a en effet pointé du doigt des problèmes d'accessibilité près des endroits publics comme La Poste. Avec un petit 0,95,

Dammarie obtient l'une des plus mauvaises notes du département, derrière la commune de Fontainebleau et juste devant celle de Champagne-sur-Seine !

« La législation n'est pas respectée rue du Bas-Moulin », dénonce Jean-Michel Royère. Les panneaux ne sont pas conformes et il manque il place pour handicapés ».

A. G. B.